

REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE- TRAVAIL- PROGRES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE)
3^{ème} PHASE : 2011-2013

Composante : **Accès**

Version provisoire

Décembre 2010

Sommaire

ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	3
I. Contexte	4
II. Contraintes majeures	4
III. Objectifs	4
IV. Indicateurs	4
V. Axes stratégiques	5
Volet 1: Mobilisation sociale pour la promotion de l'enseignement préscolaire	6
I. Objectifs du volet	6
II. Contenu du volet	6
III. Programmation physique	6
IV. Programmation financière	7
Volet 2 : Infrastructures et équipements du préscolaire.....	8
I. Objectifs du volet	8
II. Contenu du volet	8
III. Programmation physique	9
IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)	9
Volet 3 : Recrutement du personnel du Préscolaire	10
I. Objectifs du Volet	10
II. Contenus du volet.	10
III. Programmation physique	Error! Bookmark not defined.
VI. Programmation financière	Error! Bookmark not defined.
Enseignement du cycle de base 1	Error! Bookmark not defined.
I. Contexte	10
II. Contraintes majeures	13
III. Objectifs	14
Volet 1 : Elargissement de l'offre de scolarisation au cycle de base1.....	15
I. Objectifs du volet	15
II. Contenu du volet	15
III. Programmation physique.	17
IV. Programmation financière	Error! Bookmark not defined.
Volet 2 : Promotion de la scolarisation des filles.....	19
I. Objectifs du volet	20
II. Contenu du volet	20
III. Programmation physique	23
VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)	25
Volet 3: Recrutement du personnel du cycle de base 1	28
I. Objectifs du Volet	28
II. Contenu du volet	28
III. Programmation physique	28
IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)	29
Volet 4 : Infrastructures et équipements scolaires	30
I. Objectifs	30
II. Contenu du volet	30
III. Programmation physique	31
IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)	32
Budget Total accès Préscolaire (en milliers de FCFA).....	33
Budget total Accès Enseignement du cycle de base 1 (en milliers de FCFA).....	33
Budget Total de la Composante Accès (Préscolaire et Cycle de base1).....	34

ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

I. Contexte

En 2003, le Niger, en cohérence avec sa stratégie de réduction de la pauvreté et conformément aux engagements souscrits sur le plan international, a élaboré un Programme Décennal de Développement du secteur de l'Éducation (PDDE). Ce programme structuré autour de trois composantes (Accès, Qualité et Développement Institutionnel) vise l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité et la réduction de moitié du taux d'analphabétisme à l'horizon 2015.

Le processus de mise en œuvre du PDDE comporte trois phases dont la première couvre la période 2004-2007, la deuxième 2008/2010 et la dernière 2011/2013.

Le bilan de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du PDDE fait ressortir les constats suivants :

- Une progression significative des effectifs du préscolaire :

Les effectifs du préscolaire sur la période 2008/2010 sont passés de 37 192 à 67 678 enfants soit un accroissement annuel moyen de 40%. Cette évolution significative des effectifs est la résultante, d'une part, du rabatement opéré sur les frais d'inscription dans le public et d'autre part de la mise en place des centres d'éveil en milieu rural.

Ainsi, le taux brut de pré scolarisation est passé de 2% en 2007/2008 à 4,6% en 2009/2010 soit un gain de 3,9 points de pourcentage en 3 ans. L'objectif visé de 2,7% de Taux Brut de Pré Scolarisation pour 2010 (fin de la 2^{ème} phase du programme) a été largement dépassé. Il convient de noter que le Taux Brut de Pré Scolarisation des filles et des garçons ont évolué sur le même rythme et cela de manière continue sur la période. Les disparités en matière de genre relatives à l'accès au préscolaire sont inexistantes (50% des filles). Le préscolaire demeure encore un phénomène urbain (76% des effectifs).

- Une faible performance du volet relatif à mise en place des infrastructures :

Le volet de mise en place d'infrastructures et équipements scolaires a enregistré sur la période un faible niveau de réalisation. Cette faiblesse des performances est en particulier due au retard dans le processus de préparation des dossiers techniques, d'évaluation et d'attribution des marchés.

II. Contraintes majeures

Les contraintes majeures sont :

- Inexistence d'un programme de développement du sous secteur ;
- Retard enregistré dans la mise en œuvre du programme d'implantation des jardins d'enfant dans les communes rurales ;
- Problème de prise en charge des animateurs des centres d'éveil ;
- Faible niveau d'exécution du programme des infrastructures

III. Objectifs

L'objectif principal visé en matière d'accès est d'accroître, de diversifier l'offre et de stimuler la demande d'éducation préscolaire.

De manière spécifique, l'objectif visé pour la période 2011-2013 est de porter le taux brut de «pré scolarisation» de 4,6 % à 8 %.

IV. Indicateurs

Les indicateurs suivants sont retenus pour mesurer la réalisation des objectifs de la composante :

- Taux brut de préscolarisation;
- Nombre de structures d'éveil communautaires;
- Nombre d'enfants inscrits.

V. Axes stratégiques

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus énoncés les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

(i) Mise en place d'un programme de développement du sous secteur (objectifs annuels désagrégés par région, besoins en personnel enseignant, en infrastructures) ;

(ii) Adoption de la politique de Développement Intégré du Jeune Enfant (DIJE). Un document national relatif au développement de la petite enfance a été élaboré par les différents départements ministériels en charge de la survie, de la protection et du développement de la petite enfance. Conformément au cadre d'actions du forum mondial sur l'Education Pour Tous (Dakar 2000), cette politique prône une prise en charge holistique de la petite enfance à travers un partenariat dynamique entre tous les intervenants. L'adoption de cette politique permettra au MEN d'élaborer un document de stratégie pour la promotion des centres d'éveil de la petite enfance.

(iii) Renforcement des structures en charge de la promotion des centres d'éveil de la petite enfance et de l'encadrement du personnel enseignant. Il s'agira de doter tous les départements du pays de secteurs pédagogiques spécifiques au sous secteur. Ces structures seront chargées de la planification du développement des centres d'éveil et de la formation du personnel enseignant dans leurs circonscriptions respectives.

(iv) Opérationnalisation de la filière de formation des éducateurs à l'ENI de Dosso pour pourvoir les besoins en éducateurs des JEC public ;

(v) Formation en cours d'emploi des animateurs des JEC.

(vi) Expérimentation de la délégation partielle de l'exécution des programmes de constructions scolaires aux collectivités et ONG ayant des compétences dans le domaine.

Volet 1: Mobilisation sociale pour la promotion de l'enseignement préscolaire

I. Objectifs du volet

L'objectif général de ce volet est de mobiliser les acteurs pour un développement de l'enseignement préscolaire.

De manière spécifique, il s'agit de :

- ✓ Elaborer un document de stratégie pour la promotion des centres d'éveil de la petite enfance ;
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation des élus locaux et des communautés pour la création des structures préscolaires et l'inscription massive des enfants;
- ✓ Sensibiliser les communautés à la prise en charge du jeune enfant.

II. Contenu du volet

Pour réaliser les objectifs poursuivis, les actions suivantes seront mises en œuvre.

Action 1 : Elaboration d'un document de stratégie pour la promotion des centres d'éveil de la petite enfance.

Conformément au cadre d'actions du forum mondial sur l'Education Pour Tous (Dakar 2000), un document de politique nationale de développement de la petite enfance (DIJE) a été élaboré par les départements ministériels en charge de la survie, de la protection et du développement de la petite enfance. Cette politique prône une prise en charge holistique de la petite enfance à travers un partenariat dynamique entre tous les intervenants.

Il est envisagé, au cours de cette phase du programme, de tout mettre en œuvre pour l'adoption de cette politique. Une fois celle-ci adoptée, le MEN élaborera un document de stratégie pour la promotion des centres d'éveil de la petite enfance.

Action 2: Sensibilisation des élus locaux et des communautés pour la pré scolarisation des enfants

Cette action vise à organiser des campagnes de sensibilisation dans les 266 communes du pays. Ces campagnes de sensibilisation cibleront les élus locaux, les parents d'élèves ainsi que les autres leaders d'opinion. Elles devront permettre de les sensibiliser à l'importance de l'éducation préscolaire en vue de la création des structures préscolaires par les responsables municipaux et les inscriptions massives des enfants par les parents. Il est prévu, au terme de cette phase, la création de 1200 structures préscolaires devant accueillir environ 38000 jeunes enfants.

Action 3 : Sensibilisation des parents à la prise en charge de la petite enfance

Cette action vise à renforcer les compétences des parents d'élèves dans le domaine de la prise en charge de la petite enfance dans les domaines de la santé, la nutrition, le droit des enfants, la protection, l'éveil, l'hygiène et l'assainissement. Il est escompté de toucher 1500 parents d'élèves au terme de cette phase du programme.

III. Programmation physique

Actions	Activités	Période		
		2011	2012	2013

Elaboration d'un document de stratégie pour la promotion des centres d'éveil de la petite enfance	Rédaction de la stratégie DIJE			
Sensibilisation des élus locaux et des communautés pour la préscolarisation des enfants	Sensibilisation des élus locaux des collectivités	1	1	1
	Sensibilisation des communautés pour la préscolarisation des enfants			
	Expression des besoins en éducateurs			
	Implantation des établissements			
Sensibilisation des parents à la prise en charge de la petite enfance	Ateliers de sensibilisation de 1500 parents sur la prise en charge de la petite enfance, sur la santé, la nutrition, le droit, la protection, l'éveil, l'hygiène et l'assainissement.	500	500	500

IV. Programmation financière

Actions	Activités	Unité	Qté /Nbre	Coût Unitaire	Coût total	Période			
						2011	2012	2013	
Elaboration d'un document de stratégie pour la promotion des centres d'éveil de la petite enfance	Ateliers de rédaction de la stratégie	Doc.	1	12000	12000	12000		0	
Sensibilisation des élus locaux et des communautés pour la préscolarisation des enfants	Organisation des missions de sensibilisation des élus locaux et des communautés	mission	6	3000	18000	6000	6000	6000	
Sensibilisation des parents à la prise en charge de la petite enfance	Organisation des ateliers de sensibilisation des parents	Parent d'élèves	1500	3,5	5250	1750	1750	1750	
TOTAUX						35250	19750	7750	7750

Volet 2 : Infrastructures et équipements du préscolaire

I. Objectifs du volet

Le volet d'installation d'infrastructures et équipements du préscolaire pour la troisième phase 2011-2013 vise à doter le MEN d'infrastructures de qualité et en quantité suffisante en vue d'améliorer les conditions de travail des élèves, des éducateurs et encadreurs du préscolaire.

De manière spécifique, il s'agit de :

- ✓ Construire et équiper les infrastructures du préscolaire ;
- ✓ Améliorer l'environnement des établissements existants (**infrastructures connexes : latrines, points d'eau, clôtures, etc**);
- ✓ Assurer le suivi et la supervision technique des travaux de construction.

II. Contenu du volet

Pour la mise en œuvre de ce volet, les actions suivantes sont programmées :

Action 1 : Construction et équipement des salles de classe du préscolaire

Au cours de cette phase, il est envisagé la construction et l'équipement de 396 salles de classes pour le préscolaire.

Les modèles d'ouvrages à réaliser seront précisés en fonction des enveloppes budgétaires allouées et des contraintes de terrain. Les DREN sont responsables de l'identification des sites de construction.

Action 2 : Construction des infrastructures connexes : latrines, points d'eau, clôtures, etc.

Au cours de cette phase, il est prévu la construction de dix (10) murs de clôtures, de trois cents (300) latrines et dix huit (18) points d'eau pour le préscolaire.

Action 3 : Entretien et réhabilitation des salles de classe pour l'enseignement Préscolaire

Au cours de cette phase, il est prévu également la réhabilitation de 150 salles de classes. Il s'agira de mettre en état toutes les salles délabrées. L'opération concernera les zones urbaines.

Action 4 : Suivi et supervision des travaux de construction des salles de classe du préscolaire

Des missions de Suivi, de contrôle et de supervision des travaux seront organisées par chantier pour les travaux neufs et équipements. Ces missions de contrôle de proximité seront assurées par les techniciens BTP des DREN et de la DRUH.

III. Programmation physique

	2011	2012	2013
Construction et équipement de salles de classe pour le préscolaire	120	130	146
Construction des murs de clôture	-	5	5
Construction des Points d'eau	6	6	6
Construction de blocs latrines à deux (2) compartiments	100	100	100
Entretien et réhabilitation des salles de classe pour l'enseignement Préscolaire	50	50	50
Suivi et contrôle rapprocher des travaux ; Supervision et contrôle des travaux	PM	PM	PM
Missions de supervision	PM	PM	PM

IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions /Activités	Unité	Quantité	Coût Unitaire	Total	Répartition des coûts par année		
					2011	2012	2013
Construction et Equipement de classes préscolaires	classe	396	7 900	3 128 400	948 000	1 027 000	1 153 400
Construction des murs de clôture	mur	10	20 000	200 000	0	100 000	100 000
Construction des points d'eau	Points d'eau	18	1 700	30 600	10 200	10200	10200
Construction de blocs latrines à deux (2) compartiments	blocs	300	1 071,20	321 360	107 120	107 120	107120
Entretien et réhabilitation de salles de classe	classes	150	2000	300 000	100000	100000	100000
Missions de suivi-contrôle	mission	120	PM	PM	PM	PM	PM
Missions de supervision	mission	9	PM	PM	PM	PM	PM
Total				3 980 360	1 165 320	1 344 320	1 470 720

Volet 3 : Recrutement du personnel du Préscolaire

I. Objectifs du Volet

L'objectif visé est de doter les structures du préscolaire en éducateurs et animateurs pour le besoin d'expansion.

De manière spécifique, il s'agira de:

- ✓ Recruter à la Fonction Publique des éducateurs parmi les enseignants contractuels ;
- ✓ Recruter des animateurs pour les centres d'éveil communautaires pour le besoin de l'extension du système

II. Contenus du volet.

Pour la mise en œuvre de ce volet, les actions suivantes sont programmées :

Action 1 : Recrutement des éducateurs du préscolaire

L'atteinte des objectifs visés sur les trois ans en matière d'accès aux services du préscolaire suppose le recrutement additionnel de 45 000 enfants. Les besoins en encadrement sont estimés à 2436 éducateurs/animateurs soit en moyenne 812 par an. Sur la période 2011-2013, environ 279 éducateurs du préscolaire seront recrutés parmi les enseignants contractuels du cycle de base 1 et bénéficieront d'une formation avant emploi.

Action 2 : Recrutement des animateurs du préscolaire pour les centres d'éveil communautaires

L'atteinte des objectifs visés sur les trois ans en matière d'accès aux services du préscolaire suppose le recrutement additionnel de 45 000 enfants. Les besoins pour assurer leur encadrement sont estimés à 2436 éducateurs/animateurs. En plus des 279 éducateurs, il est prévu le recrutement de 1200 animateurs pour les centres d'éveils communautaires. Il sera octroyé une subvention de vingt mille FCFA par mois aux animateurs à partir de l'année 2012. Cet appui financier aux animateurs devrait permettre une amélioration sensible des conditions de vie et de travail souvent difficiles de ces animateurs.

III. Programmation physique

Actions	Activités	Période
---------	-----------	---------

		2011	2012	2013
Recrutement des éducateurs à la fonction publique.	Identification des besoins en éducateurs			
	Centralisation des besoins			
	Organisation des tests de recrutement			
	Recrutement de 279 éducateurs du préscolaire	93	93	93
Recrutement des animateurs des centres d'éveil communautaires	Recrutement des animateurs des centres d'éveil communautaires	400	400	400
	Subventions aux animateurs		1407	1807

IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unités	Quantité	C.U.	Coût total	Répartition des coûts par année		
						2011	2012	2013
Paiement des salaires et des subventions	Salaires des éducateurs				PM	PM	PM	PM
	Subventions	animateur	3214	180	578 520		253260	325260
Total					578 520		253260	325260

Enseignement de base 1

I. Contexte

En 2003, le Niger, en cohérence avec sa stratégie de réduction de la pauvreté et conformément aux engagements souscrits sur le plan international, a élaboré un Programme Décennal de Développement du secteur de l'Education (PDDE). Ce programme structuré autour de trois composantes (Accès, Qualité et Développement Institutionnel) vise l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité et la réduction de moitié du taux d'analphabétisme à l'horizon 2015. Le processus de mise en œuvre du PDDE comporte trois phases dont la première couvre la période 2004-2007, la deuxième 2008/2010 et la dernière 2011/2013.

Le bilan de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du PDDE fait ressortir les constats suivants :

En matière d'accès

- Les effectifs de nouveaux inscrits en Cours d'Initiation (CI) ont connu une évolution significative sur la période 2008/2010, passant de 279 353 élèves en 2008 à 481 128 élèves en 2010, soit une augmentation de 72%.
- Le TBA au primaire a connu une nette amélioration, il est passé de 64,7% en 2007 à 98,3% en 2010 soit un gain de 33,6 points de pourcentage. D'une manière globale les disparités inter régionales existent même si elles ont été réduites de 27,7 points de pourcentage sur la période. Le TBA en milieu rural est passé de 48,6% en 2004 à 92,7% en 2010, soit un gain de 44 points de pourcentage. L'écart entre le milieu rural et urbain en matière d'accès a été sensiblement réduit. Il est passé de 41,4 points de pourcentage en 2004 à 30,8 points de pourcentage en 2010.
- Les disparités de genre demeurent encore importantes, l'écart entre garçons et filles s'est creusé sur la période, passant de 12,7 en 2008 à 16,1 points de pourcentage en 2010.

En matière de couverture

- Les effectifs du cycle de base 1 ont enregistré une forte augmentation sur la période 2007/2010, passant de 1 235 065 à 1 726 452 élèves soit un taux d'accroissement annuel moyen de 11,5%. Les effectifs des filles ont progressé de manière beaucoup plus importante que celle des garçons (12% contre 10,4%).
- Le taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 57,1% à 72,9% entre 2007/2010 soit un gain de 15,8 points de pourcentage. La cible visée au terme de la 2^{ème} phase qui est de porter le TBS global à 73% a été pratiquement atteinte. Le TBS/F a enregistré une évolution plus importante sur la période (16,5 points de pourcentage de gain contre 15,2 pour les garçons). Les disparités entre les régions persistent en matière de scolarisation des filles

En 2010, les TBS sont respectivement de 80,8% et 70,3% dans les zones urbaines et rurales soit un écart de 10,5%. Il faut noter que l'objectif retenu de porter le TBS en milieu rural à 71% n'a pas été atteint.

- Le bilan révèle aussi que l'accès et le maintien des filles au cycle de base1 reste un problème majeur surtout en milieu rural.

En effet, les indicateurs ci après sont illustratifs de cette situation :

- le TBS des filles en 2008-2009 est de 58,6% contre 77% pour les garçons et une proportion des filles de 43,1% pour la même période.
- Le taux d'achèvement national est de 48,2%, celui des filles est de 38,6% contre 58,3% pour les garçons soit un écart de 19,7 points de pourcentage toujours en défaveur des filles.
- Le taux de réussite nationale au CFEPD des filles est de 50,3% contre 55,3% pour les garçons.
- Le TBS urbain est de 78% en 2008-2009 contre 64,4% du TBS rural pour la même période.

Par ailleurs, le volet de mise en place d'infrastructures et équipements scolaires a enregistré sur la période un faible niveau de réalisation. Cette faiblesse des performances est en particulier due au retard dans le processus de préparation des dossiers techniques, d'évaluation et d'attribution des marchés.

Enfin, au cours des deux premières phases d'exécution du programme, des progrès importants ont été enregistrés en matière de scolarisation de cycles de base 1. Mais l'offre éducative s'est prioritairement appuyée sur l'enseignement public reléguant l'enseignement privé au niveau des centres urbains. D'autre part très peu d'intérêt a été porté au développement de l'éducation des enfants en situation de handicap. Cette situation a sensiblement réduit la couverture éducative. C'est pourquoi au cours de la troisième phase du programme un accent particulier sera mis sur ces deux aspects.

II. Contraintes majeures

Quatre contraintes majeures peuvent affecter l'atteinte des objectifs d'universalisation de l'éducation de base dans les délais prescrits. Il s'agit notamment : (i) de la forte porosité du système liée à des forts taux d'abandon, en particulier en milieu rural, en cours d'initiation (CI) et au cours moyen deuxième année (CM2); (ii) de la contrainte liée à la prise en charge éducative de nouveaux groupes cibles ayant des besoins éducatifs spécifiques : enfants des zones déshéritées, des zones nomades et ou à habitats dispersés, des zones périurbaines etc. (iii) de la pression de plus en plus croissante des dépenses de personnel sur les ressources allouées au sous secteur et (iv) du faible niveau d'exécution du programme d'infrastructures scolaires :

- **La forte porosité du système liée à des forts taux d'abandon**

Les abandons scolaires ont été toujours très importants au cycle de base 1 (13,4% en 2008 et 12,5% en 2009). Ces abandons sont particulièrement importants en fin de cycle (30,3% d'abandons au CM2 en 2009). Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les abandons sont aussi très importants en cours d'initiation et connaissent une forte progression (11% en 2007, 13,2% en 2008 et 15,2% en 2009). Cette forte porosité du sous secteur est un sujet de préoccupation, qui mérite une étude sérieuse notamment en milieu rural afin de lui trouver des solutions idoines. Le redoublement est un phénomène urbain et les abandons un phénomène rural

- **La Contrainte liée à la prise en charge éducative de nouveaux groupes cibles ayant des besoins éducatifs spécifiques**

Le programme de prise en charge des enfants à besoins éducatifs spécifiques n'a pu être mis en place (implantation des écoles spéciales dans les cinq régions restantes et des classes intégratrices dans le pays)

L'identification et la cartographie nationales des enfants à besoins éducatifs spécifiques (enfants en situation de handicap) n'ont pas été effectuées.

- **La pression de plus en plus croissante des dépenses de personnel sur les ressources allouées au sous secteur**

La mauvaise gestion des ressources humaines a pour effet une forte pression de la masse salariale sur les ressources allouées au secteur. En 2010, les dépenses de personnel et les dépenses sociales représentent environ 95% des ressources mobilisées. Cette situation ne permet pas de mobiliser les ressources nécessaires à l'investissement pour l'expansion du système (Surnombre des enseignants dans les centres urbains, ratio élèves/enseignant très faible dans les zones nomades et/ou à habitats dispersés).

- **Le faible niveau de mise en œuvre du programme de constructions et équipements scolaires**

Le programme d'infrastructures et équipements scolaires a enregistré sur la période un faible niveau de réalisation. Cette faiblesse des performances est en particulier due au retard dans le processus de préparation

des dossiers techniques, d'évaluation et d'attribution des marchés. Ce volet, avec 49,9 milliards de FCFA, représente 18% des ressources allouées au sous secteur bien que son niveau d'exécution soit particulièrement bas.

Sur les trois (3) années, 2 573 salles de classe ont été construites et équipées tous financements confondus pour une programmation de 14 870 salles de classe. Seulement 219 salles de classes ont été réhabilitées alors que la programmation était de 1 690 salles de classe. Au total sur ce volet, les taux d'exécution sont respectivement de 17,3% et 13%. Sur la même période, un montant de 29,42 milliards de FCFA a été alloué au programme de construction et réhabilitation de salles de classe. Les réalisations financières s'élèvent quant à elle à 15, 88 milliards de FCFA. C'est dire que plus de 13,55 milliards de FCFA ont été stérilisés. L'expansion du système sur les trois années, s'est faite avec du matériel précaire, ce qui a contribué à la dégradation des conditions de travail des élèves et enseignants.

Sur une programmation de trois mille (3 000) blocs latrines sur la période, 1 232 ont été mis en place, soit un taux de réalisation de 41.1%. Les programmes de construction de bureaux magasins et de mise en place de points d'eau ont été également faiblement exécutés (respectivement 6.4% et 7.8%).

Le présent plan triennal se propose de consolider les acquis et réduire conséquemment les disparités de genre à travers des actions de soutien et d'accompagnement des communautés.

III. Objectifs

L'objectif visé est de contribuer significativement à l'amélioration de l'accès et de la couverture du cycle de base 1.

De manière spécifique, il s'agira de :

- porter le Taux Brut d'Admission (TBA) de 98,6% en 2010 à 113% en 2013 ;
- porter le Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 72,9% en 2010 à 88% en 2013 ;
- réduire les disparités filles garçons en portant la proportion des filles de 43,8% en 2010 à 47% en 2013 ;
- réduire les disparités entre les régions en portant le TBS de la zone rural de 70,3% en 2010 à 90% en 2013.

Volet 1 : Elargissement de l'offre de scolarisation au cycle de base1

I. Objectifs du volet

L'objectif du volet est de diversifier l'offre éducative au cycle de base 1

De manière spécifique, il s'agit de :

- Promouvoir l'enseignement privé ;
- Promouvoir l'éducation des enfants en situation de handicap (ESH) ;
- Etendre l'expérimentation des écoles coraniques rénovées ;
- vulgariser les outils d'accompagnement de l'initiative accès ;
- Suivre et superviser les activités relatives à l'élargissement de l'offre.

II. Contenu du volet

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce volet, les actions suivantes ont été programmées.

Objectif spécifique 1 : Promouvoir l'enseignement privé

Action 1 : Promotion de l'enseignement privé

- **Organisation d'un forum national sur l'enseignement privé**

Des contraintes multiples entravent le développement de l'enseignement privé dont entre autres, la lourdeur des procédures administratives. Le MEN compte organiser un forum national de l'enseignement privé en vue de proposer des solutions alternatives au développement de l'enseignement.

La DEB1 sera chargée de l'organisation du forum national.

- **Révision des textes réglementaires de l'enseignement privé**

Les recommandations du forum seront prises en compte lors de la révision des textes réglementant ce type d'enseignement. La DEB1, en collaboration avec la DLC, sera chargée de l'amendement des textes réglementaires.

- **Tenues des commissions d'agrément de dossiers de création et d'ouverture des écoles privées.**

La commission nationale d'agrément des dossiers est créée par un arrêté ministériel. Elle comprend comme membres, les agents de la division du Développement de l'Enseignement Privé, les représentants des structures partenaires (Union Nationale des Promoteurs des Ecoles Privées, les syndicats de l'éducation, l'APE, l'ADDE, ...etc.).

Les demandes de création et d'ouverture des écoles privées sont reçues et traitées par les agents de la Division du Développement de l'Enseignement Privé. Les dossiers conformes à la réglementation en vigueur sont soumis à l'examen des membres de la commission nationale créée à cet effet pour l'obtention de l'agrément. Cet agrément est validé par un arrêté ministériel.

Objectif spécifique 2: Promouvoir l'éducation des enfants en situation de handicap

Action 1 : Mise en place d'une base de données des ESH

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs d'intégration scolaire. Un groupe de travail déterminera la stratégie opérationnelle et élaborera les outils à cet effet. Une enquête sera réalisée dans les sept chefs lieux de région non dotés d'écoles pour enfants en situation de handicap. Cette enquête couvrira aussi le département de Konni. Le processus de l'enquête s'effectuera selon les modalités ci-après : (i) organisation de séances de travail pour la préparation de l'activité avec les services déconcentrés du MEN et MP/RS, les municipalités et les organisations pour personnes en situation de handicap ; (ii) réunion d'information des chefs de quartiers et des directeurs d'écoles pour l'identification des référents et des directeurs chargés de la réalisation de l'enquête ; (iii) session de formation des directeurs d'écoles et des référents pour la conduite de l'enquête. L'analyse et l'interprétation des résultats seront effectuées par la DSI qui a en outre la responsabilité de la mise en place de la base de données.

Action 2 : organisation de campagnes de sensibilisation des communautés pour la promotion de l'éducation des enfants en situation de handicap (ESH)

Il s'agit de mener auprès des populations et des organisations pour personnes handicapées des actions de sensibilisation en faveur de l'éducation spécialisée en utilisant tous les canaux de communication appropriés. La DEB1 élaborera en ce sens un guide de sensibilisation. Elle impliquera des personnes ressources et autres leaders d'opinion tels que : la chefferie traditionnelle, les associations religieuses, les associations de personnes handicapées. Des publi-reportages seront montés et des témoignages de handicapés ayant réussi à l'école recueillis pour supporter les activités de sensibilisation.

- **Organisation d'activités de sensibilisation des parents des ESH**

Afin de favoriser la scolarisation et l'intégration sociale des ESH dans le système ordinaire, les parents d'enfants en situation de handicap seront informés sur le droit à l'éducation pour tous et les principes de la guidance parentale à travers des journées de sensibilisation et des groupes de discussions entre les parents et les OPH.

- **Organisation d'activités de sensibilisation des structures de gestion scolaire**

Dans le même objectif, les représentants des structures de gestion scolaire (APE, AME et COGES) seront aussi informés sur le droit à l'éducation pour tous et leur rôle dans la scolarisation et l'intégration sociale des ESH dans leurs écoles ordinaires lors des journées de sensibilisation.

- **Organisation d'activités de sensibilisation des élèves**

Afin de démystifier le handicap chez les élèves, 8 représentations d'un théâtre-forum seront réalisées dans des écoles ordinaires où le nombre d'ESH est élevé.

Action 3 : Renforcement des capacités des structures de gestion scolaire et groupements communautaires afin de favoriser la scolarisation des ESH

- **Dotation en outils de sensibilisation des structures communautaires**

En vue de renforcer les capacités des structures communautaires pour une meilleure sensibilisation des élèves, des parents et des enseignants, 50 nouveaux exemplaires du pagivolte intitulé « La scolarisation des ESH nous concerne et nous interpelle tous », qui a été élaboré vers la fin de l'année 2009 et diffusé une première fois au

début de l'année 2010, doivent être ré-imprimés et distribués lors de la formation de 50 nouvelles structures communautaires (APE, AME, COGES et OPH) de la CUN.

- **Octroi de subventions aux structures communautaires**

Par ailleurs, dans le but de soutenir leurs actions, une subvention sera accordée à 10 structures communautaires (APE, AME, COGES et OPH) de la CUN pour la réalisation d'un microprojet de sensibilisation favorisant l'information et la mobilisation des acteurs scolaires.

Objectif spécifique 3 : étendre l'expérimentation des écoles coraniques rénovées

Action 1 : organisation des campagnes de sensibilisation des communautés pour la promotion des écoles coraniques rénovées

Au cours de la deuxième phase, l'expérimentation des écoles coraniques rénovées a porté sur un faible échantillon de 10 écoles. Cela n'a pas permis d'aboutir à des résultats probants. C'est pourquoi le MEN a décidé de poursuivre l'expérimentation sur un échantillon beaucoup plus représentatif de 125 écoles soit 5% des écoles coraniques identifiées au Niger. La poursuite de l'expérimentation sur la base de nouvelles stratégies permettrait d'aboutir à des résultats plus appréciables et concourir au rehaussement du TBS.

Objectif spécifique 4 : vulgariser les outils d'accompagnement de l'initiative accès

Action 1: Mise en place et vulgarisation des outils d'accompagnement de l'initiative accès

Dans le cadre de la promotion de scolarisation en particulier les admissions en classe de CI, le MEN a développé des outils d'accompagnement dans le cadre de l'initiative accès. Il s'agit notamment des outils de diagnostic, de programmation et de suivi évaluation afin d'appuyer les structures locales dans le processus d'élaboration des plans d'actions locaux. Cette action vise à finaliser, à vulgariser et à mettre en place ces outils. Aussi, les acteurs seront formés à leur utilisation. Cette formation sera couplée avec celle relative à l'initiative qualité au cours de la période 2011-2013.

Objectif spécifique 3 : Suivre et superviser les activités du privé et de l'enseignement spécialisé.

Action 1 : Suivi et supervision des activités au sein des écoles privées et spécialisées

Il s'agit au cours de ces missions du suivi de procéder : (i) à la vérification de la mise en œuvre des clauses des contrats ; (ii) au contrôle de la gestion administrative des écoles privées et spécialisées ; (iii) au contrôle de l'utilisation faite du terrain octroyé par le Ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadastre ; (iv) à l'identification et la régularisation des écoles privées exerçant sans autorisation et, (v) à la réalisation des activités relatives à l'enseignement spécialisé.

III. Programmation physique.

Actions	Activités	Période		
		2011	2012	2013
Promotion de l'enseignement privé	Organisation du forum national sur l'enseignement privé			

	Révision des textes réglementaires de l'enseignement privé			
	Tenues des commissions d'agrément de dossiers de création et d'ouverture des écoles privées	3	3	3
organisation de campagnes de sensibilisation des communautés pour la promotion de l'éducation des enfants en situation de handicap (ESH)	Réalisation d'un publi-reportage			
	Réalisation d'un documentaire sur l'ESH			
	Organisation d'activités de sensibilisation des parents des ESH			
	Organisation d'activités de sensibilisation des structures de gestion scolaire			
	Organisation d'activités de sensibilisation des élèves			
Renforcement des capacités des structures de gestion scolaire et groupements communautaires afin de favoriser la scolarisation des ESH	Dotation en outils de sensibilisation des structures communautaires			
	Octroi de subventions aux structures communautaires (APE, AME, COGES et OPH)			
Mise en place d'une base des données des ESH	Détermination de stratégies opérationnelles			
	Réalisation des enquêtes au niveau de 7 chefs de régions et à Konni			
	Analyse et interprétation des résultats			
	Réunion avec les acteurs (IEB, maires, et personnes en situation de handicap)			
	Réunion avec les chefs de quartiers pour l'identification des référents			
	Formation des enseignants			
Organisation des campagnes de sensibilisation des communautés pour la promotion des écoles coraniques rénovées	Poursuite de l'expérimentation des écoles coraniques rénovées			
Suivi et supervision des activités relatives à l'élargissement de l'offre	Vérification des clauses des contrats			
	Contrôle de la gestion administrative des écoles privées			
	Contrôle de l'utilisation faite du terrain octroyé par le Ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadastre			
	Identification et régularisation des écoles privées exerçant sans autorisation			
mise en place et vulgarisation des outils d'accompagnement de l'initiative accès	Mise en place des outils			
	Appui aux structures déconcentrées dans l'élaboration des plans locaux			
	Formation des acteurs			

VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Nbre Quté	Coût unitaire	Coût total	Période		
						2 011	2 012	2 013
Promotion de l'enseignement privé	Organisation d'un forum national sur l'enseignement privé	atelier	1	12982	12982	12982		0
	Révision des textes réglementaires de l'enseignement privé	atelier	1	4000	4000	4000		
	Tenues des commissions d'agrément de dossiers de création et d'ouverture des écoles privées.	atelier	3	400	1200	400	400	400
Sous total 1					18182	17382	400	0
organisation des campagnes de sensibilisation des communautés pour la promotion de l'éducation des enfants en situation de handicap (ESH)	Publi-reportage et témoignages des personnes handicapées	film	1	2000	2000		2000	
	Réalisation d'un documentaire	document	1	1500	1500		1500	
	publication du documentaire	pub	30	150	4500		1500	1500
Sensibilisation des parents, des structures de gestion des écoles et des élèves au droit à l'éducation des ESH	Organisation des campagnes de sensibilisation (structures, parents, élèves)	atelier	1	2 814	2 814	2 814		
Renforcement des capacités des structures de gestion scolaire et groupements communautaires afin de favoriser la scolarisation des ESH	Dotation en outils de sensibilisation des structures communautaires	kit	150	20	3 000	1000	1000	1000
	Octroi de subventions aux structures communautaires	subvention	30	370	11 100	3700	3700	3700
Mise en place d'une base de données des ESH	Enquête et mise en place de la base de données	étude	1	50000	50000	12000	38000	
Sous total 2					74914	19514	47700	6200
organisation des campagnes de sensibilisation des communautés pour la promotion des écoles coraniques rénovées	Mission de sensibilisation	mission	2	4000	8000	4000	4000	
	Mission d'identification des 125 nouvelles écoles coraniques	mission	2	4000	8000	4000	4000	
Sous total 3					16000	8000	8000	0
Suivi et supervision des activités relatives à l'élargissement de l'offre	Suivi et supervision des écoles privées	mission	3	3 000	9 000	3 000	3 000	3 000
	Suivi et supervision des écoles spécialisées	mission	3	3 000	9 000	3 000	3 000	3 000
	Suivi et supervision écoles coraniques rénovées	mission	3	3000	9 000	3000	3000	3000
Sous total 4					27 000	9 000	9 000	9 000
Total général					136 096	53 896	65 100	15 200

Volet 2 : Promotion de la scolarisation des filles

I. Objectifs du volet

L'objectif général de ce volet est d'améliorer la scolarisation des filles par la réduction des disparités à travers des interventions ciblées.

De manière spécifique, les objectifs visés sont :

- ✓ Sensibiliser les communautés pour la promotion de la scolarisation des filles ;
- ✓ Renforcer les capacités des communautés et des acteurs pour la scolarisation des filles ;
- ✓ Mettre en place un dispositif institutionnel pour la promotion de la scolarisation des filles ;
- ✓ Suivre et évaluer les actions de scolarisation des filles ;

II. Contenu du volet

Pour l'atteinte des objectifs du volet Scolarisation des filles, les actions suivantes sont retenues :

Objectif spécifique 1 : Sensibiliser les communautés pour la promotion de la scolarisation des filles

Action 1 : Mobilisation des communautés pour la promotion de la scolarisation des filles (foras, sensibilisation, etc.)

Des activités de sensibilisation de proximité seront assurées par les COGES en collaboration avec les DREN, les IEB, les SCOFI, les FCC, les OR et les PF au niveau local en 2010-2011. Des messages en langues nationales seront conçus et diffusés à travers les médias nationaux. Des supports de sensibilisation seront produits pour accompagner les campagnes de sensibilisation. La supervision de ces campagnes sera assurée par la DPSF et la C.P/COGES.

Des fora seront organisés pendant les deux dernières années (2011-2012 et 2012-2013) dans les départements ciblés. Au cours de ces activités, seront regroupés les représentants du niveau central et déconcentré, les leaders d'opinion (coutumiers et religieux), les représentants des structures d'appui à l'école (Elus locaux, FCC, AME, APE,) etc.

L'objectif visé est d'échanger les expériences entre départements, d'obtenir l'adhésion des acteurs, identifier les contraintes liées à la sous scolarisation des filles et de proposer des mesures et des stratégies appropriées afin d'y remédier.

Action 2 : Mise en place des mesures incitatives pour les élèves filles, les mères et les enseignantes :

- **Mise en place des mesures incitatives en faveur des femmes enseignantes servant en milieu rural.**

Cette action vise à créer un environnement motivant susceptible d'attirer les femmes enseignantes à exercer en milieu rural et d'améliorer leurs conditions de travail. Il est prévu des mesures incitatives au profit des enseignantes. A cet effet, des kits composés de mobiliers (table, chaise, matelas, nattes...) et d'ustensiles (marmites, ensemble casseroles ...) seront mis à leur disposition. Ces enseignantes pourront servir de modèle de femmes réussies et cela peut motiver les parents pour la scolarisation des filles.

- **Mise en place des mesures incitatives en faveur des mères d'élèves filles**

L'une des entraves à la scolarisation des filles provient de la résistance des mères à inscrire leurs enfants filles à l'école pour des raisons de coût d'opportunité. En effet celles-ci préfèrent les utiliser dans les travaux

domestiques, le petit commerce... que de les envoyer à l'école. Pour y remédier, il est prévu un appui au profit de 2160 mères pour la réalisation des activités génératrices de revenus afin de libérer les élèves filles.

La nature des activités à mettre en place sera déterminée par les Associations des Mères d'Elèves et/ou les groupements féminins. Les mères éducatrices se verront octroyées des subventions et seront formées en gestion financière et en vie associative. Elles pourront ainsi s'autonomiser et accompagner leurs filles dans les apprentissages scolaires à travers les activités de tutorat.

- **Mise en place des mesures incitatives en faveur des élèves filles**

Pour promouvoir l'excellence et stimuler la réussite des filles à l'école, il sera attribué des prix d'excellence au profit des élèves filles les plus méritantes des 24 zones cibles.

Pour pallier aux insuffisances constatées dans la réalisation de cette activité en 2008-2009, la DPSF compte apporter des modifications dans l'organisation de celle-ci. L'attribution de ces prix sera désormais organisée au niveau régional sous la supervision de la DPSF en collaboration avec les DREN.

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des communautés et des acteurs pour la scolarisation des filles

Action 1 : Renforcement des capacités des communautés pour la scolarisation des filles

Au début de chaque année scolaire, les structures locales (équipes pédagogiques des écoles, COGES, AME) devront établir un diagnostic de la situation de la scolarisation dans leurs localités, définir des objectifs en terme de recrutement des élèves notamment les filles et élaborer un plan d'action pour l'atteinte de ces objectifs. Cette démarche permet d'établir des objectifs annuels de scolarisation à l'échelle du village, de la commune, du département, de la région et au plan national. Pour appuyer les structures locales dans le processus d'élaboration des plans d'actions locaux, des questionnaires et des outils de programmation ont été développés par la CTN. Un programme de formation des structures locales sera développé selon le processus suivant : (i) les structures centrales assureront la formation des inspecteurs et conseillers pédagogiques à l'élaboration, à l'exploitation d'outils d'enquête et à la conception et à l'utilisation des instruments de planification ; (ii) les encadreurs pédagogiques au niveau local assureront la formation de deux responsables de structure par localité (le directeur d'école et un autre membre du COGES).

- **Identification des stratégies et actions relatives à la mise en œuvre des Plans d'Actions Locaux (PAL)**

Les structures locales sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'actions locaux. Ils devront dans ce cadre, identifier les stratégies et actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs visés en termes de scolarisation notamment des filles. Les plans d'actions locaux doivent privilégier des actions ne nécessitant pas la mobilisation des ressources financières en mettant l'accent sur la sensibilisation de proximité des parents d'élèves et des activités de plaidoyer au près des leaders d'opinion. Le directeur d'école et le président du COGES sont comptables de la mise en œuvre des PAL. Les responsables des secteurs pédagogiques sont chargés de la supervision de la mise en œuvre des PAL et de l'appui/conseil aux structures.

- **Formation des membres des COGES en gestion**

Cette formation concernera 5520 membres des COGES des 23 départements à faible niveau de scolarisation de filles. Elle portera sur la gestion de trésorerie, les procédures d'acquisition et de gestion des stocks et enfin à l'utilisation des outils de gestion.

- **Formation des cadres des structures centrales (DPSF) et déconcentrées (DREN, IEB et SP) ayant en charge la promotion de la scolarisation des filles.**

Pour permettre aux structures en charge de la promotion de la scolarisation des filles d'assurer le suivi, la supervision et l'évaluation des activités de promotion de la scolarisation des filles, il est prévu un programme de renforcement des capacités.

- **Appuis aux ONG pour la promotion de la SCOFI**

La problématique de la SCOFI a une dimension essentiellement sociale. Pour susciter la demande sociale, le MEN appuiera les ONG dans ce domaine, à travers ses différents partenaires techniques et financiers.

Dans cette perspective, la Coopération Suisse appui 3 ONG locales (Tattali à Guidan Roundji, ATIM à Gaya et Suba Soola à Téra). Cet appui qui touche 149 écoles s'articule autour des activités suivantes : (i) Organisation de campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles ; (ii) soutien pédagogique aux élèves en difficultés scolaires (tutorat) ; (iii) mise en place des mesures incitatives en faveur des élèves filles et (iv) formation des membres des structures d'appui à l'école (COGES et AME).

Action 2 : formation des enseignants/es au système d'organisation du soutien pédagogique aux élèves filles en difficultés scolaires (tutorat).

La DPSF assurera la formation des responsables des Secteurs Pédagogiques (SP) ciblés dans les zones ZIP et les points focaux SCOFI. Les chefs SP formeront à leur tour les enseignants et enseignantes. Les directeurs d'écoles, les enseignants/es et les responsables des COGES et AME seront chargés d'appliquer le tutorat dans les écoles. Les chefs SP assureront le suivi de la mise en œuvre du tutorat.

Objectif spécifique 3 : Mettre en place un dispositif institutionnel pour la promotion de la scolarisation des filles

Action 1 : Elaboration, adoption et Vulgarisation d'un document portant politique nationale en matière de scolarisation des filles ;

En vue de bien coordonner ses activités, la DPSF se dotera d'un document de politique nationale qui se voudra le creuset de toutes les interventions en matière de Scolarisation. Un consultant national sera recruté pour appuyer l'élaboration du document de politique nationale Scofi. Une fois ce document adopté, la DPSF, en collaboration avec les partenaires, se chargera de sa vulgarisation.

Action 2 : Vulgarisation des textes de protection des élèves filles.

Pour assurer l'accès et le maintien des filles à l'école, un document portant sur les textes protégeant les élèves filles a été élaboré, validé et soumis pour adoption. Ces textes d'une importance capitale pour pallier les contraintes (facteurs sociaux culturels) une fois adoptés, nécessitent d'être vulgarisés. Cependant, compte tenu du caractère sensible de la question, il va falloir sensibiliser toutes les couches de la société et de procéder à l'internalisation de ce document. Le processus de vulgarisation des textes sera conduit par la DPSF en collaboration avec la DLC.

Action 3 : Expérimentation du guide genre et droits humains dans le système éducatif

En collaboration avec ses partenaires (UA/CIEFFA), le MEN a expérimenté un guide intitulé : « genre et droits humains dans les systèmes éducatifs africains : Repères et Actions », dans certaines écoles de trois régions cibles

(Dosso, Maradi, et Niamey). Il sera procédé à l'évaluation de ce guide en 2010- 2011 avant son extension à d'autres zones cibles (Tahoua, Tillabéry en 2011-2012 ; Agadez, Diffa et Zinder pour 2012-2013).

Objectif spécifique 4 : Suivre et évaluer les actions de scolarisation des filles

Action 1 : Suivi de proximité, supervision et évaluation des activités de promotion de la scolarisation des filles

Toutes les actions menées dans le cadre de la SCOFI seront suivies et évaluées par la DPSF, les DREN et les IEB. La DPSF effectuera deux missions conjointes (DPSF/DREN/IEB) de suivi par an, quant aux DREN/IEB, ils effectueront un suivi de proximité par an.

- Suivi de proximité, supervision et évaluation des activités de promotion de la scolarisation des filles
- Suivi-Evaluation et Régulation/ Extension du guide « Genre et droits humains dans les systèmes éducatifs africains : Repères et Actions »

III. Programmation physique

Actions	Activités	Période		
		2011	2012	2013
Mobilisation des communautés pour la promotion de la scolarisation des filles (foras, sensibilisation, etc.)	Atelier national de validation du plan de communication			
	Elaboration et validation des modules de formation en techniques de communication			
	Formation des acteurs au niveau central et régional			
	Formation des points focaux SCOFI			
	Formation des animateurs locaux (COGES, Directions scolaire)			
	Conception des messages en français et en langues nationales			
	Diffusion des messages			
	Confection des supports et outils de sensibilisation (pagnes SCOFI, tee-shirts, posters et autocollants)			
	Missions de terrain pour les actions de sensibilisation			
Vulgarisation des textes de protection des élèves filles.	Elaboration des outils pour la planification des interventions			
	Formation des encadreurs pédagogiques et points focaux SCOFI à la conception et à la mise en œuvre des PAL			
	Formation des membres des COGES et des directeurs d'écoles à l'élaboration et à la mise en œuvre des PAL			
	Appui à la mise en œuvre des PAL			
Renforcement des capacités des communautés pour la scolarisation des filles	Définition du kit			
	Identification des besoins			
	Acquisition et mise en place des fournitures			
	Appuis aux ONG pour la promotion de la SCOFI			
Mise en place des mesures incitatives pour les élèves filles, les mères et les enseignantes	Détermination des besoins			
	Dotation de kits aux enseignantes des ZIP			
	Actions de communication relativement à cette approche			

	Dynamisation et formation des membres des AME en AGR dans les écoles cibles			
	Appui aux AME pour la conduite des AGR dans les écoles cibles			
	Suivi de proximité des activités SCOFI par les IEB			
	Supervisions conjointes des activités par la DPSF et les DREN			
Elaboration, adoption et vulgarisation d'un document portant politique nationale SCOFI				
Formation des enseignants au système d'organisation du soutien pédagogique aux élèves filles en difficultés scolaires (tutorat)				
Expérimentation du guide genre et droits humains dans le système éducatif généralisation				
Suivi de proximité, supervision et évaluation des activités de la promotion de Scofi				

VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté	C.U	Coût total	Répartition des coûts par année		
						2011	2012	2013
Mobilisation des communautés pour la promotion de la scolarisation des filles (foras, sensibilisation, etc.)	Organisation de campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles	Campagne	3	103 879	311 637	103 879	103 879	103 879
Sous total 1					311 637	103 879	103 879	103 879
Mise en place des mesures incitatives en faveur des élèves filles, des mères éducatrices, des enseignantes servant en milieu rural isolé	Mise en place des mesures incitatives en faveur des élèves filles	Commune	417	250	104 250	34 750	34 750	34 750
	Mise en place des mesures incitatives en faveur des mères éducatrices	Mission et subvention	1	263 484	263 484	263 484		
	Mise en place des mesures incitatives en faveur des femmes enseignantes servant en milieu rural isolé	Kits	360	230	82 800	27 600	27 600	27 600
Sous total 3					450 534	325 834	62 350	62 350
Renforcement des capacités des communautés pour la scolarisation des filles	Formation des enseignants au système de soutien pédagogique aux filles en difficulté (tutorat)	Atelier	3	110160	330 480	110 160	110 160	110 160
	Soutien pédagogique aux élèves filles en difficulté	subvention	315	249,6	78 630	78 630	78 630	78 630
	Formation en Genre et évaluation pour les cadres de la DPSF	participant	19	4 770	90 626	43 404		47 223
	Formation en Micro-planification des membres COGES	Participant	5520	15	82 800		41 400	41 400
	Formation en Genre et Droits humains à l'intention des scofi et OR COGES	Atelier	2	8183,9	16 368		8 184	8 184
	formation et mise en place des subventions pour la conduite des AGR	Personne	2160	37,016	79 954	79 954		
	Appui aux activités de scolarisation des filles au niveau local	Appui	1158	200	231 600		231 600	
	Formation des cadres en suivi évaluation	Personne	3	6 000	18 000	12 000		6 000
	Formation des membres des structures d'appui à l'école (COGES et AME)	département	48	3 359	161 232	25 613	55 003	80 616
Sous total 4					1 089 690	349 761	524 977	372 213
Élaboration, adoption et vulgarisation	Recrutement d'un consultant international	consultant	1	10 000	10 000	10 000	0	0

d'un document de politique nationale en matière de scolarisation des filles.	Assistance de 3 cadres à l'élaboration de la politique	H/J	45	50	2 250	2 250	0	0
	Atelier de validation de la politique	atelier	1	7 045	7 045	7 045	0	0
	Vulgarisation du document de politique nationale	Mission	4	3 866	15 464	15 462	0	0
Sous total 5					34 759	34 757	0	0
Expérimentation du guide Genre et droits humains dans le système éducatif (généralisation)	mise en œuvre de l'expérimentation	expériment	230	333,15	55 142,00	27 571	27 571	0
Sous total 6					55 142	27 571	27 571	0
Vulgarisation des textes portant protection élèves filles	Sensibilisation des acteurs	Mission	30	600	18 000	18 000	0	0
	Vulgarisation	Mission	1	30 000	30 000	30 000	0	0
Sous total 7					48 000	48 000	0	0
Suivi de proximité, supervision et évaluation des activités de promotion de la scolarisation des filles.	Supervision de la formation du tutorat par la DPFS	mission	2	8000	16000	8000	8000	
	Suivi de proximité	Mission	72	800	57 600	19200	19200	19200
	Mission conjointe	Mission	3	12 000	36 000	12 000	12 000	12 000
Sous total 8					109 600	39 200	39 200	31 200
Total général					2 099 362	929 002	757 977	569 642

Volet 3: Recrutement du personnel du cycle de base 1

I. Objectifs du Volet

L'objectif visé est de doter le MEN d'enseignants de qualité et en quantité suffisante.

De manière spécifique, il s'agira:

- ✓ Recruter des enseignants contractuels pour le besoin de l'extension du cycle de base1
- ✓ Recruter des enseignants à la fonction publique

II. Contenu du volet

Pour l'atteinte de ces objectifs, les actions suivantes ont été programmées :

Action 1 : Recrutement des enseignants contractuels pour le besoin de l'expansion du système

Il sera procédé sur la période 2011-2013 au recrutement de 15 000 enseignants contractuels dont 1000 pour le franco arabe au cycle de base1 et 300 pour le préscolaire. En moyenne, 5 000 enseignants contractuels devront être recrutés chaque année pour faire face aux besoins d'expansion du cycle de base 1. Ces enseignants seront recrutés sur la base d'un test parmi les titulaires du Certificat de Fin d'Etudes des Ecoles Normales (CFEEN).

Action 2 : Recrutement des enseignants à la fonction publique

Conformément au protocole d'accord signé entre le gouvernement et la Coordination Nationale des Contractuels de l'Education (CNCE) et dans le souci d'une stabilisation du système et la perspective d'une suppression progressive de la contractualisation, il a été retenu le recrutement à la Fonction Publique des Contractuels de l'Education (EC) en fonction des possibilités financières de l'Etat. Les modalités de recrutement seront définies d'un commun accord avec le Ministère de la Fonction Publique et du Travail.

Dans le cadre de cette politique visant la stabilisation du cycle de base 1 et la professionnalisation du personnel enseignant, le Gouvernement se propose de recruter 18 000 enseignants contractuels diplômés des ENI. Ainsi, sur la période 2011-2013, 5721 enseignants contractuels seront recrutés par an. Les modalités de recrutement de ces enseignants seront définies de commun accord par le Ministère de l'Education Nationale et celui de la Fonction Publique et du Travail.

III. Programmation physique

Actions	Activités	Période		
		2011	2012	2013
Recrutement de 15000 enseignants contractuels au cycle de base 1	Identification des besoins en enseignants contractuels			
	Centralisation des besoins			
	Organisation des tests de recrutement			
	Recrutement des enseignants contractuels	5000	5000	5000
Recrutement de 18 000 enseignants à la fonction publique	Elaboration du plan de recrutement			
	Identification des besoins			
	Organisation des tests de recrutement			
	Recrutement	5721	5721	5721

IV. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Coût total	Période		
			2011	2012	2013
Paiement des salaires et pécules	pécules Enseignants Contractuels	127 681 694	36 809 460	40 152 918	51 922 938
	salaires	157 433 024	27 712 504	37 712 504	47 712 504
Total dépense de personnel	Salaires	285 114 718	64 521 964	77 865 422	99 635 442

Volet 4 : Infrastructures et équipements scolaires

I. Objectifs

Le volet d'installation d'infrastructures et équipements scolaires pour la troisième phase 2011-2013 vise à doter le MEN d'infrastructures de qualité et en quantité suffisante en vue d'améliorer les conditions de travail des élèves, des enseignants et encadreurs.

De manière spécifique, il s'agit de :

- ✓ Construire et équiper les infrastructures du primaire ;
- ✓ Réhabiliter les infrastructures et équipements scolaires existants
- ✓ Assurer le suivi et la supervision technique des travaux.

II. Contenu du volet

Pour la mise en œuvre de ce volet, les actions suivantes ont été programmées :

Objectif spécifique 1 : Construire et équiper les infrastructures du primaire

Action 1: Construction et équipement des salles de classe pour le cycle de base 1

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action et conformément aux recommandations de la revue 2010 MEN-PTF, il est envisagé l'expérimentation d'une délégation partielle de l'exécution des programmes de constructions scolaires aux collectivités et ONG ayant des compétences dans le domaine.

Au cours de cette phase, il est prévu la construction et l'équipement de 7 104 salles de classes pour le primaire et 163 salles de classes ERA.

Les ouvrages seront réalisés selon les trois modèles suivants actuellement en discussion : classe évolutive à trois compartiments, classe en matériaux définitifs, classe en banco amélioré. Les DREN sont responsables de l'identification des sites de construction.

Action 2 : Construction des infrastructures connexes (latrines, points d'eau, clôtures, etc.)

Au cours de cette phase, il est prévu également la construction de 2700 blocs de latrines, 150 puits modernes, 120 mini-adductions d'eau potable (AEP) et 60 murs de clôture.

Objectif spécifique 2 : Réhabiliter les infrastructures et équipements scolaires

Action 1 : Entretien et réhabilitation des salles de classe pour l'enseignement du cycle de base 1

Au cours de cette phase, il est prévu également la réhabilitation de 1500 salles de classes. Il s'agira de mettre en état toutes les salles délabrées. L'opération concernera aussi bien les zones rurales que les zones urbaines.

Action 2 : Entretien et confortation des mobiliers scolaire du cycle de base 1

Au cours de cette phase, il est prévu également la réhabilitation de 31 896 tables bancs (2466 classes). Il s'agira de mettre en état les équipements délabrés. L'opération concernera aussi bien les zones rurales que les zones urbaines.

Objectif spécifique 3 : Assurer le suivi et la supervision technique des travaux.

Action 1 : Suivi des travaux de construction des salles de classe du primaire et du préscolaire

• Suivi et contrôle des travaux

Cinq missions de Suivi et contrôle des travaux neufs, des réhabilitations et équipements seront organisées par région. Ces missions de contrôle de proximité seront assurées par les techniciens BTP des DREN et de la DRUH.

Elles auront pour objectifs de :

- Remettre les sites aux entreprises d'exécution ;
- Suivre et contrôler régulièrement les travaux ;
- Formuler des recommandations pour la poursuite des travaux ;
- Sensibiliser les APE, COGES sur le suivi et l'entretien courant des ouvrages et du mobilier ;
- Réceptionner des ouvrages et des mobiliers scolaires.

• Supervision des travaux

Trois missions de supervision par an seront organisées pour le contrôle des travaux neufs, réhabilitation et équipements. Ces missions auront pour objectifs de :

- Vérifier la conformité des réalisations physiques avec la programmation ;
- Vérifier la qualité des ouvrages construits ;
- Formuler des recommandations pour la poursuite des travaux ;
- Identifier les ouvrages à réhabiliter pour le programme de l'année suivante.

III. Programmation physique

	2011	2012	2013
Construction et équipement de salles de classe pour le cycle de base 1	2368	2368	2368
Entretien et Réhabilitation de salles de classe du cycle de base 1	500	500	500
Construction et équipement de salles de classe ERA	73	50	40
Entretien et confortation du mobilier scolaire	827	827	827
Construction des infrastructures connexes (latrines)	900	900	900
Construction de puits modernes	50	50	50
Adductions d'eau potable (branchement)	40	40	40
Construction de 60 murs de clôture	0	30	30
Suivi et contrôle rapprocher des travaux ; Supervision et contrôle des travaux	40	40	40
Missions de supervision	3	3	3

II. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions / Activités	Unité	Quantité	Coût Unitaire	Total	Répartition des coûts par année		
Construction et Équipement de classes pour le cycle de base 1	classe	7 104	7 900	56 121 600	18 707 200	18 707 600	18 707 600
Construction et Équipement de classes ERA	classe	163	9 251	1 507 951	679 951	460 000	368 000
Construction et équipement des classes ENI	classe	59	7 758	457 700	39 000	237 000	181 700
Entretien et réhabilitation de classes	classe	1500	2 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Entretien et confortation des mobiliers scolaires	classe	2 481	200	496 200	165 400	165 400	165 400
Construction des infrastructures connexes (latrines)	bloc	2246	1385,6	4 242 284	1 748 204	1 247 040	1 247 040
Forage de points d'eau	forage	150	9000	1 350 000	450 000	450 000	450 000
Adductions d'eau potable (branchement)	branchement	120	400	48 000	16 000	16 000	16 000
Construction de 60 murs de clôture	mur	60	20000	1 200 000	-	600 000	600 000
Missions de suivi-contrôle	mission	156	3 000	468 900	156 300	156 300	156 300
Missions de supervision	mission	3	8 500	25 500	8 500	8 500	8 500
Classes préfabriquées 2008	classe			5 000 000	5 000 000		
Total				73 918 135	27 970 555	23 047 840	22 900 540

Budget Total accès Préscolaire (en milliers de FCFA).

Ordre d'enseignement	Volet	Coût total	Répartition des coûts par année:		
			2011	2012	2013
Enseignement du préscolaire	Mobilisation sociale pour la promotion de l'enseignement préscolaire	35250	19750	7750	7750
	Infrastructures et équipements du préscolaire	3980360	1165320	1344320	1470720
	Recrutement du personnel du Préscolaire	578520	0	253260	325260
Total général Préscolaire		4594130	1185070	1605330	1803730

Budget total Accès Enseignement du cycle de base 1 (en milliers de FCFA).

Ordre	Volet	Coût total	Répartition des coûts par année		
			2011	2012	2013
Enseignement du cycle de base 1	Élargissement de l'offre de scolarisation au cycle de base1	134 196	53 896	65 100	15 200
	Promotion de la scolarisation des filles	2 256 621	929 002	757 977	569 642
	Recrutement du personnel au cycle de base 1	242 022 828	64 521 964	77 865 422	99 635 442
	Infrastructures et équipements	73 918 935	27 970 555	23 047 840	22 900 540
Total général Cycle de base 1		318 332 580	93 475 417	101 736 339	123 120 824

Budget Total de la Composante Accès (Précolaire et Cycle de base1)

	Total	2011	2012	2013
Précolaire	4594130	1185070	1605330	1803730
Cycle de base 1	318 332 580	93 475 417	101 736 339	123 120 824
Total	322 926 710	94 660 487	103 341 669	124 924 554